INSEE BOURGOGNE dimensions
N°115 - Décembre 2004 - 2,20 euros

Plus de 8 000 équipements sportifs en Bourgogne

La Bourgogne est dotée de 8 100 équipements sportifs.
Les plus nombreux sont les terrains de grands jeux et les courts de tennis.
Le parc est vieillissant, un équipement sur deux a plus de 18 ans.
Près de la moitié des communes ne sont pas équipées, mais s'agissant essentiellement de petites, cela concerne moins de 10 % des Bourguignons.
Les bassins de vie les plus peuplés disposent de la gamme d'équipements la plus large.

La Bourgogne est dotée de 8 100 équipements sportifs répartis dans 3 500 installations. Les terrains de grands jeux arrivent en tête avec 1 576 terrains de football et de rugby, suivis de près par les courts de tennis (1 397). De fait la pratique du football et celle du tennis sont les plus répandues sur le territoire régional : elles rassemblent respectivement 15 % et 6,2 % des 346 000 licenciés bourguignons. Les autres équipements sont par ordre d'importance les boulodromes, les équipements pour centres équestres, les gymnases et les lieux de baignades.

Les équipements sportifs bourguignons sont fréquentés par des associations principalement (69 %) et des scolaires (46 %). Liée au développement des loisirs, la pratique sportive est caractéristique de notre société. Ainsi 26 millions de Français âgés de 15 à 75 ans déclarent pratiquer une activité physique et sportive au minimum une fois par semaine.

Plus de 8 000 équipements sportifs en Bourgogne dont la moitié construits avant 1986

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Année de mise en service médiane
Terrains de grands jeux (football, rugby, base-ball)	1 576	1 981
Courts de tennis (couverts et plein air, murs, mini-tennis)	1 397	1 985
Boulodromes (pétanque et sport boules, couverts et extérieurs) (1)	704	1 991
Equipements des centres équestres (2)	384	1 991
Gymnases	368	1 977
Bassins de baignade, piscines	304	1 974
Plateaux d'éducation physique et sportive	310	1 985
Terrains spécialisés de basket ball	234	1 987
Tir armes à feu, ball trap (skeet, fosse olympique, parcours chasse)	139	1 986
Escalades (murs, site naturel...)	109	1 991
Terrains spécialisés de handball	107	1 977
Stades d'athlétisme	95	1 975
Sports mécaniques (auto, moto, karting, 4X4...)	80	1 994
Equipements pour les sports aériens (aviation, vol à voile, ULM, ...)	69	1 985
Equipements pour roller et skate	67	2 000
Terrains spécialisés pour le volley ball	60	1 991
Equipements pour les activités nautiques (voile, planche, canoë-kayak, aviron...)	60	1 984
Equipements pour le golf (2)	39	1 989
Autres équipements	1 998	1 990
Total Bourgogne	**8 100**	**1 986**

(1) Nombre de pistes dont plusieurs peuvent être regroupées dans un seul lieu.
(2) Nombre d'équipements (et non d'installations).
Source : recensement des équipements sportifs en Bourgogne - DRJS-CROS.

Note de lecture : 50 % des équipements sportifs ont été mis en service avant 1986 et 50 % l'ont été après 1986.

Compétitions nationales et internationales

Des compétitions sont organisées dans 2 456 équipements. Pour 80 % d'entre elles, ce sont des compétitions départementales et régionales, mais dans près de 5 % des équipements (428) se disputent aussi des compétitions nationales et internationales. Elles se déroulent en particulier à Dijon (86 compétitions nationales et internationales), mais aussi par exemple à Auxerre, Nevers, Gueugnon, le Creusot, Mâcon, et essentiellement sur des courts de tennis, dans des centres équestres, des terrains de grands jeux et des boulodromes.

En lien avec l'accueil de manifestations sportives, près de 400 équipements, soit 5 % de l'ensemble, disposent de tribunes. Toutefois, seulement 60 équipements peuvent accueillir plus de 500 spectateurs et 29 plus de 1 000.

Le plus important est le circuit automobile de Nevers-Magny-Cours qui peut accueillir jusqu'à 43 150 personnes. Les autres équipements de grande capacité d'accueil sont surtout des ter-

rains de grands jeux, des stades d'athlétisme et des gymnases.

Sept équipements sur dix sont gérés et détenus par les communes. Cependant, la gestion de plus d'un équipement sur dix est confiée à des associations.

Des équipements vieillissants

La moitié des équipements recensés ont plus de 18 ans en 2004. Les équipements les plus nombreux et ceux dont les infrastructures ont nécessité le plus d'investissements sont souvent assez anciens. Les deux tiers des bassins de natation sportive (66 piscines) ont été mis en service entre 1964 et 1975 lors de l'opération "1 000 piscines". Seulement 15 nouvelles piscines ont été construites en Bourgogne depuis 1986. La moitié des terrains de grands jeux et plus de 60 % des gymnases et des stades d'athlétisme ont été aménagés entre 1964 et 1985. De même, les trois quarts des courts de tennis ont été créés entre 1976 et 1985 lors de l'opération "5 000 courts de tennis".

Travaux de rénovation

L'état du parc nécessite aujourd'hui des travaux de rénovation relativement importants (remises en état, mises aux normes de sécurité…) qui seront à la charge le plus souvent des communes. La moitié du parc des piscines a été rénovée au cours des 10 dernières années. De même, moins de 10 % des plateaux d'éducation physique et sportive (EPS) et à peine plus d'un tiers des gymnases ont été restaurés entre 1997 et 2001.

Plus récemment, certains équipements ont été construits sur une courte période : près de 70 % des golfs actuels ont été mis en service entre 1986 et 1995. En revanche, d'autres équipements ont été bâtis de façon plus régulière et plus étalée dans le temps. C'est le cas notamment des salles de judo, mais aussi des plateaux d'EPS, des terrains de basket-ball, des salles de gymnastique et des équipements pour le tir.

Aujourd'hui des équipements sont construits pour accompagner le développement de nouvelles pratiques sportives. Les plus récents sont les équipements pour roller et skate dont la moitié a été aménagée après 2000, les salles spécialisées d'escrime et les équipements pour les sports mécaniques.

Plus d'une commune sur deux équipée

La majorité des communes bourguignonnes (56 %) possèdent au moins un équipement sportif. Les communes non équipées sont de taille très modeste : plus de 9 sur 10 comptent moins de 350 habitants. De ce fait, seulement 9 % de la population bourguignonne, soit 146 563 personnes, vivent dans une commune sans aucun équipement sportif. Les communes de la Nièvre sont les moins dotées : 60 % d'entre elles ne possèdent aucun équipement et elles représentent 16 % de la population nivernaise. Les petites communes du département (moins de 350 habitants) mais aussi celles de taille un peu plus importante (de 350 à moins de 750 habitants) sont beaucoup plus faiblement dotées que les autres communes de la région de taille équivalente.

A l'inverse les communes de l'Yonne et celles de Saône-et-Loire sont relativement bien dotées en équipements sportifs, y compris les plus petites d'entre elles. Dans ces deux départements, moins du tiers des communes ne dispose d'aucun équipement soit 6 % de la population de Saône-et-Loire et 7 % de la population icaunaise.

Des équipements différents selon la taille de la commune

La nature des équipements sportifs d'une commune dépend beaucoup de sa taille. Les communes équipées de moins de 350 habitants n'abritent le plus souvent qu'un terrain de grand jeu (football, rugby), un court de tennis ou un boulodrome. A partir de 750 habitants, ces infrastructures sont mieux implantées et s'y ajoutent un plateau d'EPS pour 22 % d'entre elles et/ou un terrain de basket (17 %). Franchi le seuil des 2 000 habitants, un gymnase (83 %) ou plus rarement une piscine (35 %) peuvent s'y adjoindre. Enfin, au-delà de 10 000 habitants, toutes les communes disposent d'au moins un terrain de grand jeu, d'un tennis, d'un gymnase.

Les deux tiers des piscines mis en service entre 1964 et 1975

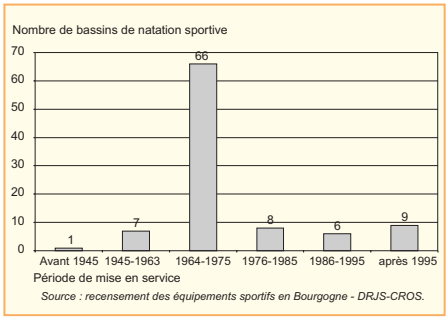

Salles de judo : des mises en service étalées dans le temps

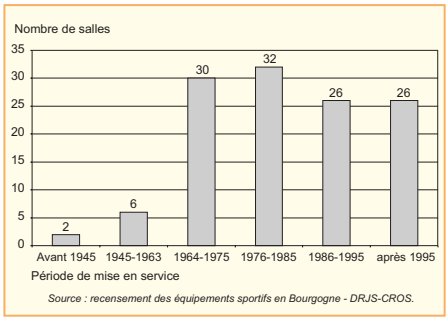

Équipements rares dans les grandes villes

La région dispose en moyenne de cinq équipements sportifs pour 1 000 habitants. Cette densité culmine à sept pour 1 000 dans les communes de 750 à 1 000 habitants, pour décroître ensuite jusqu'à quatre pour 1 000 dans les villes de plus de 10 000 habitants. Les plus grandes villes disposent néanmoins d'infrastructures rares, telles une patinoire, un stade ou une piscine, ou de lieux dédiés à la pratique de sports spécialisés comme l'escrime ou le tir, qui élargissent alors le choix d'activités offert aux sportifs potentiels.

Les équipements ont aussi vocation à desservir un territoire plus vaste que celui de la commune elle-même. Pour prendre en compte cette dimension, un niveau d'équipements d'usage courant par bassin de vie a été calculé.

INSEE BOURGOGNE dimensions
N°115 - Décembre 2004 - 2,20 euros

Bassins de vie et équipements d'usage courant

Les bassins de vie sont des territoires conçus à partir des déplacements habituels des habitants pour leur travail ou d'autres activités quotidiennes (achats, fréquentation scolaire..). Ils forment donc un territoire plus large que la commune et sont composés de plusieurs communes animées par une commune pôle. Dans chacun de ces bassins de vie a été comptabilisé le nombre d'équipements sportifs d'usage courant. Ont été exclus les équipements rares, qui ont vocation à drainer une clientèle plus large que celle du seul bassin de vie (golf par exemple) ou les équipements dont l'implantation relève de conditions géographiques particulières comme les sites d'activités nautiques localisés sur des lacs ou cours d'eau. Au total 20 types d'équipements ont été retenus (voir liste p.4).

Davantage d'équipements dans les bassins les plus peuplés

En nombre d'équipements, le bassin de vie de Dijon arrive largement en tête. Avec plus de 900 équipements sportifs, il compte davantage d'équipements sportifs que l'ensemble du département de la Nièvre. Toute la gamme d'équipements d'usage courant y est présente du terrain de football à la salle spécialisée dans les sports de combat. C'est de loin le bassin le mieux équipé mais c'est aussi le plus peuplé. Rapporté à la population, le nombre d'équipements d'usage courant du bassin de Dijon est finalement inférieur à la moyenne régionale : 3,3 équipements pour 1 000 habitants contre 3,7.

Les bassins des principales agglomérations bourguignonnes arrivent ensuite : Nevers, Chalon-sur-Saône, Auxerre, Sens et Mâcon avec un nombre d'équipements qui varie de 388 pour Nevers à 237 pour Mâcon. En termes de densité d'équipements pour 1 000 habitants, les bassins d'Auxerre et surtout de Nevers, qui offre la gamme complète des équipements d'usage courant, dépassent la moyenne régionale : respectivement 4 et 4,6 équipements pour 1000 habitants.

Se classent ensuite les bassins de vie animés par les autres agglomérations de la région (Beaune, Montceau-les-Mines, Louhans, Le Creusot, Avallon et Autun) qui comptent tous plus d'une centaine d'équipements sportifs. Rapportés à leur population respective, le bassin de Beaune est le mieux équipé (4,2 équipements pour 1000 habitants). Parmi eux, seul Le Creusot offre l'ensemble de la gamme des équipements d'usage courant, suivi de Montceau (19 sur 20). L'offre est plus restreinte à Louhans (13 sur 20).

Meilleur équipement dans les communes de Saône-et-Loire et de l'Yonne
Proportion de communes équipées en %

Taille des communes	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne
moins de 100 habitants	9	3	6	27
100 à moins de 350	36	19	49	54
350 à moins de 750	88	74	89	92
750 à 2 000	98	97	100	100
2 000 et plus	100	100	100	100
Total	**44**	**40**	**68**	**70**

Sources : INSEE-RP1999 - Recensement des équipements sportifs en Bourgogne - DRJS-CROS.

Un équipement varié pour les communes de plus de 2 000 habitants

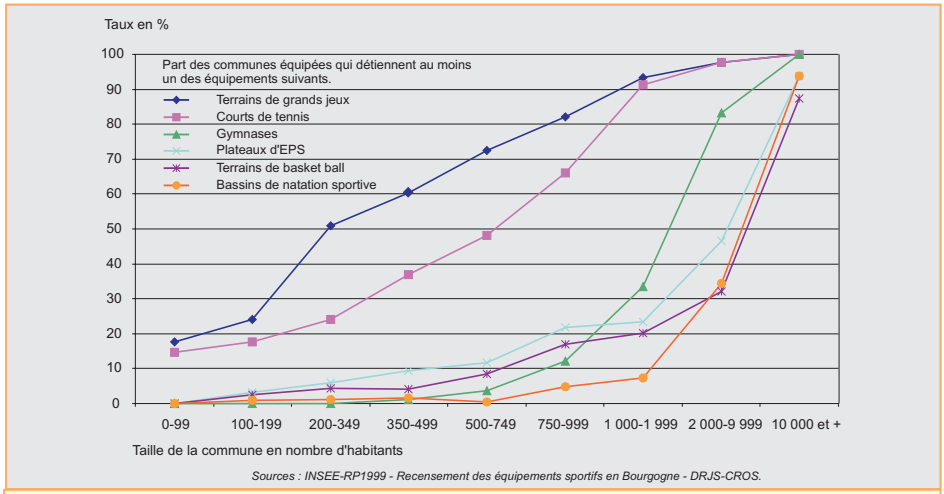

Sources : INSEE-RP1999 - Recensement des équipements sportifs en Bourgogne - DRJS-CROS.

Note de lecture : 50 % des communes équipées de 200 à 349 habitants sont équipées d'au moins un terrain de grands jeux.

Forte densité d'équipement dans les bassins de vie des petites villes

Les bassins suivants sont pour la plupart animés par une commune pôle d'emploi rural, c'est-à-dire comptant plus de 1 500 emplois. Leur nombre d'équipements varie de 50 à 100 et leur nombre d'habitants de 10 000 à 20 000. En termes de densité d'équipement par habitant, plus de la moitié de ces bassins de vie de petites villes se situent au-dessus de la moyenne régionale notamment en Saône-et-Loire (Paray-le-Monial, Chagny, Gueugnon, Digoin, Cluny, Bourbon-Lancy) ou encore Semur-en-Auxois, Is-sur-Tille ou Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or. Et la plupart proposent au moins la moitié des vingt types d'équipements d'usage courant.

Les autres bassins qui comptent moins de 50 équipements sont essentiellement animés par une commune rurale ou se situent en périphérie des agglomérations et comptent en général moins de 10 000 habitants. La densité d'équipement pour 1 000 habitants présente parfois des valeurs élevées comme à Pontailler-sur-Saône ou à Marcigny : respectivement 7,7 et 7 équipements pour 1 000 habitants soit le double de la moyenne régionale. Les

INSEE BOURGOGNE dimensions
N°115 - Décembre 2004 - 2,20 euros

petits bassins de vie de Saint-Fargeau ou de Monsauche-les-Settons sont aussi relativement bien équipés comparativement à leur population. Mais dans ces bassins de vie ruraux peu peuplés la gamme d'équipement est plus restreinte : cinq à sept des vingt équipements sélectionnés seulement sont proposés.

■ Karine Bondoux, Mohamed Hilal, Jacques Le Corre, (INSEE).

Densité d'équipements d'usage courant importante au sud de la Saône-et-Loire et de l'Yonne

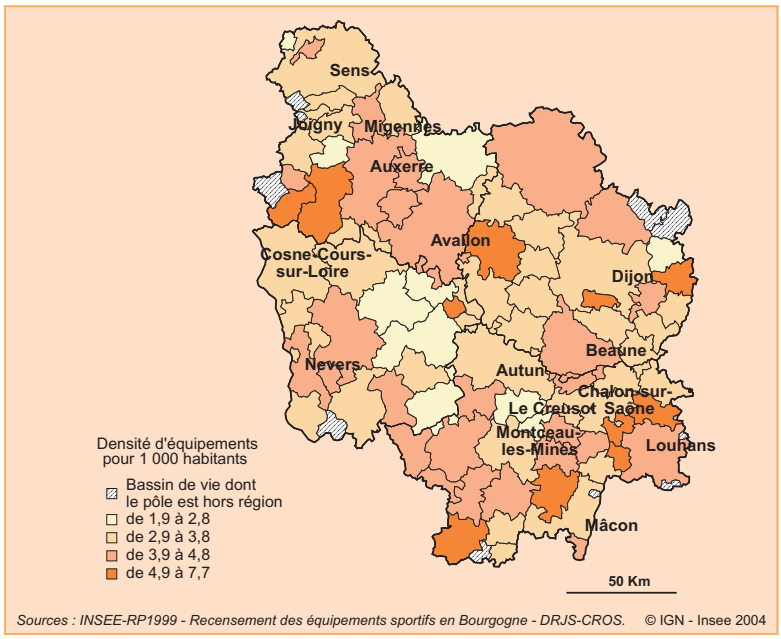

Sources : INSEE-RP1999 - Recensement des équipements sportifs en Bourgogne - DRJS-CROS. © IGN - Insee 2004

Bassins de vie

Plus vastes que les communes, les bassins de vie correspondent à la plus petite maille territoriale au sein de laquelle s'organise la vie quotidienne ou hebdomadaire des habitants. C'est là que se localisent généralement les commerces, les services, les établissements scolaires et les emplois. La Bourgogne compte 90 bassins de vie. Ils sont animés par un pôle urbain, un pôle d'emploi de l'espace rural, une commune périurbaine ou une commune du rural.

Pôles urbains : unités urbaines comptant 5 000 emplois et plus

Communes périurbaines : couronnes périurbaines ou communes mutipolarisées (rattachées à plusieurs pôles urbains)

Pôles d'emploi de l'espace rural : communes (ou unité urbaine) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois et plus.

Communes du rural : autres communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

Les 20 équipements d'usage courant

Terrains de grands jeux (football, rugby, base-ball) ; courts de tennis, murs de tennis ; boulodromes ; gymnases ; plateaux d'éducation physique et sportive ; terrains spécialisés de basket-ball ; bassins de natation sportive ; équipements des centres équestres ; terrains spécialisés de handball ; stades d'athlétisme ; équipements pour roller et skate ; terrains spécialisés pour le volley-ball ; salles spécialisées utilisées notamment pour le judo ; la danse ; l'haltérophilie, la musculation ; la gymnastique ; le tennis de table ; l'escrime ; les sports de combat (hors judo) ; autres salles spécialisées.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le recensement des installations sportives de Bourgogne - *Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de Bourgogne (DRJS) - Comité Régional Olympique et Sportif de Bourgogne (CROS), 64p., décembre 2004.*

- Les équipements sportifs possédés par les établissements publics d'enseignement supérieur en 2000 - *Ministère de la jeunesse et des sports, février 2004, Stat info : Bulletin de statistique et d'études.*

- Les équipements sportifs en Midi Pyrénées - *Ministère de la jeunesse et des sports, janvier 2003, Stat info : Bulletin de statistique et d'études.*

- Équipement sportifs ; un bon score pour les stades - *Insee. Direction interrégionale Antilles-Guyane (Pointe à Pitre), Antiane Éco : la revue économique des Antilles et de la Guyane - n° 44 - mai 2000.*

Sites internet : ***http://www.cros-bourgogne.com***
Les INSEE Première, les INSEE Bourgogne Dimensions et les notes de conjoncture figurent dès parution sur le site internet de l'INSEE : ***www.insee.fr***

INSEE - BOURGOGNE
2, rue Hoche - BP 1509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Directrice de la publication : Véronique Moyne
Chef du Service Études et Diffusion : Christian Bonsacquet
Rédactrice en chef : Christine Ricci
Maquette PAO : Patricia Lallemand
Cartographie : Thierry Poisse
Abonnement :
8 numéros par an + Bilan économique et social annuel : 22 euros abonnement France
27 euros abonnement étranger
2,20 euros le numéro
Impression : AZ Média - Chenôve
Dépôt légal : à parution
ISSN 1246-483 X
Code Sage D0411516
© INSEE 2004

INSEE BOURGOGNE dimensions
N°115 - Décembre 2004 - 2,20 euros

Les équipements sportifs d'usage courant par bassin de vie

Bassins de vie	Population	Catégorie de la commune pôle	Équipements d'usage courant: Nombre d'équipements	Densité d'équip., pour 1 000 hab.	Variété des équip. (/20 types)
CÔTE-D'OR					
Dijon	279 841	Pôle urbain	929	3,3	20
Beaune	45 854	Pôle urbain	192	4,2	19
Châtillon-sur-Seine	22 522	Pôle d'emploi rural	94	4,2	16
Genlis	16 400	Périurbaine	66	4	14
Nuits-Saint-Georges	15 975	Pôle d'emploi rural	53	3,3	10
Montbard	13 606	Pôle d'emploi rural	46	3,4	10
Auxonne	12 843	Pôle d'emploi rural	48	3,7	14
Semur-en-Auxois	12 736	Pôle d'emploi rural	64	5	16
Is-sur-Tille	12 250	Pôle d'emploi rural	54	4,4	13
Saint-Jean-de-Losne	12 007	Périurbaine	40	3,3	9
Seurre	8 831	Pôle d'emploi rural	32	3,6	11
Saulieu	8 273	Rurale	27	3,3	11
Venarey-les-Laumes	8 267	Pôle d'emploi rural	26	3,1	9
Pontailler-sur-Saône	6 925	Rurale	53	7,7	7
Mirebeau-sur-Bèze	6 354	Périurbaine	18	2,8	8
Arnay-le-Duc	5 774	Rurale	19	3,3	6
Gevrey-Chambertin	5 628	Périurbaine	34	6	13
Pouilly-en-Auxois	5 273	Rurale	17	3,2	7
Vitteaux	2 949	Rurale	11	3,7	8
Total Côte-d'Or	**502 308**		**1 823**	**3,6**	
NIEVRE					
Nevers	83 788	Pôle urbain	388	4,6	20
Cosne-Cours-sur-Loire	29 781	Pôle urbain	92	3,1	17
Decize	19 826	Pôle d'emploi rural	61	3,1	15
Clamecy	18 784	Pôle d'emploi rural	66	3,5	13
Château-Chinon(Ville)	10 571	Rurale	27	2,6	9
Charité-sur-Loire	9 236	Pôle d'emploi rural	32	3,5	13
Fourchambault	8 647	Périurbaine	26	3	10
Corbigny	7 506	Rurale	15	2	7
Imphy	6 536	Périurbaine	28	4,3	14
Saint-Pierre-le-Moûtier	6 086	Rurale	18	3	6
Luzy	5 435	Rurale	15	2,8	10
Guérigny	5 249	Périurbaine	19	3,6	10
Cercy-la-Tour	4 319	Rurale	18	4,2	6
Moulins-Engilbert	4 303	Rurale	15	3,5	6
Lormes	3 186	Rurale	9	2,8	6
Montsauche-les-Settons	805	Rurale	5	6,2	3
Total Nièvre	**224 058**		**834**	**3,7**	
SAÔNE-ET-LOIRE					
Chalon-sur-Saône	101 509	Pôle urbain	369	3,6	20
Mâcon	68 394	Pôle urbain	237	3,5	18
Montceau-les-Mines	53 380	Pôle urbain	158	3	19
Le Creusot	42 470	Pôle urbain	118	2,8	20
Autun	35 799	Pôle urbain	111	3,1	17
Louhans	30 054	Pôle urbain	129	4,3	13
Gueugnon	17 121	Pôle d'emploi rural	80	4,7	14
Paray-le-Monial	16 844	Pôle d'emploi rural	82	4,9	14
Chagny	13 909	Pôle d'emploi rural	60	4,3	13
Cluny	11 666	Pôle d'emploi rural	58	5	10
Tournus	11 652	Pôle d'emploi rural	45	3,9	12
Digoin	11 650	Pôle d'emploi rural	50	4,3	13
Crêches-sur-Saône	10 505	Périurbaine	49	4,7	9
Montchanin	9 943	Périurbaine	27	2,7	9
Marcigny	9 713	Rurale	68	7	13
Charolles	9 363	Pôle d'emploi rural	40	4,3	12
Bourbon-Lancy	9 163	Pôle d'emploi rural	42	4,6	11
La Clayette	7 941	Pôle d'emploi rural	30	3,8	12
Chauffailles	7 924	Pôle d'emploi rural	30	3,8	12
Sennecey-le-Grand	7 402	Périurbaine	35	4,7	11
Saint-Germain-du-Plain	7 383	Périurbaine	37	5	10
Verdun-sur-le-Doubs	7 177	Rurale	25	3,5	10
Buxy	6 580	Périurbaine	26	4	10
Pierre-de-Bresse	6 208	Rurale	20	3,2	8
Saint-Germain-du-Bois	5 972	Rurale	32	5,4	10
Givry	5 958	Périurbaine	22	3,7	10
Saint-Gengoux-le-National	5 433	Rurale	26	4,8	9
Étang-sur-Arroux	5 386	Rurale	24	4,5	10
Cuisery	5 302	Rurale	29	5,5	9
Total Saône-et-Loire	**541 801**		**2 059**	**3,8**	
YONNE					
Auxerre	83 034	Pôle urbain	330	4	19
Sens	77 106	Pôle urbain	285	3,7	16
Avallon	29 089	Pôle urbain	117	4	16
Migennes	23 237	Pôle urbain	91	3,9	13
Joigny	17 526	Pôle urbain	55	3,1	15
Tonnerre	17 512	Pôle d'emploi rural	48	2,7	10
Saint-Florentin	14 778	Pôle d'emploi rural	55	3,7	12
Toucy	13 522	Rurale	70	5,2	11
Villeneuve-sur-Yonne	8 371	Pôle d'emploi rural	28	3,3	9
Aillant-sur-Tholon	5 882	Périurbaine	16	2,7	6
Pont-sur-Yonne	5 699	Périurbaine	23	4	9
Charny	5 535	Rurale	18	3,3	6
Villeneuve-la-Guyard	5 481	Périurbaine	15	2,7	8
Chablis	5 017	Pôle d'emploi rural	20	4	7
Vermenton	4 790	Rurale	22	4,6	7
Saint-Julien-du-Sault	3 610	Rurale	14	3,9	5
Saint-Fargeau	3 188	Rurale	20	6,3	5
Champignelles	1 698	Rurale	7	4,1	4
Total Yonne	**325 075**		**1 234**	**3,8**	
BOURGOGNE*	**1 593 242**		**5 950**	**3,7**	

* Les communes dépendant d'un bassin de vie dont le pôle est situé en dehors de la région ne sont pas prises en compte.

Sources : INSEE-RP1999 - DRJS - Recensement des équipements sportifs.

Note de lecture : le bassin de vie de Dijon compte 279 841 habitants. Il est animé par le pôle urbain de Dijon. Il compte 929 équipements sportifs d'usage courant soit 3,3 équipements pour 1 000 habitants. Les 20 types d'équipements d'usage courant sont présents.

Des équipements d'usage courant variés et nombreux dans les principales agglomérations

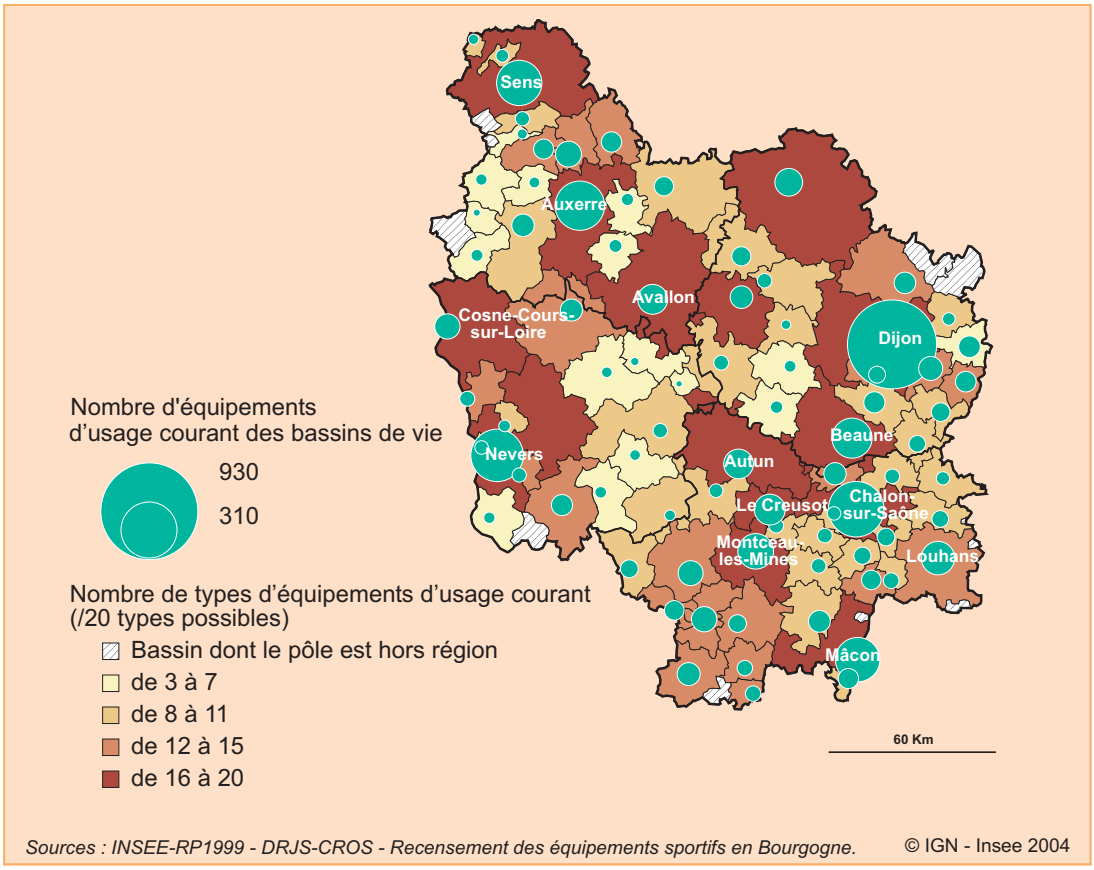

Sources : INSEE-RP1999 - DRJS-CROS - Recensement des équipements sportifs en Bourgogne. © IGN - Insee 2004

Le recensement des équipements sportifs

Un recensement des équipements sportifs(*) en Bourgogne a été réalisé à l'initiative de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports (DRJS) et du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS).

Cette opération s'est déroulée entre début 2002 et début 2004, successivement dans les quatre départements de la région.

Le recensement sur le terrain a été assuré par des enquêteurs qui ont contacté les 2 045 communes de Bourgogne. Les informations ont été validées par les maires, les ligues, les comités départementaux et régionaux.

Il a consisté à comptabiliser les sites et lieux de pratique, publics et privés, associatifs et commerciaux, ouverts au public, à savoir :
- les équipements permettant une activité relevant d'une fédération sportive
- les salles privées de musculation, de culturisme, de remise en forme, à caractère commercial
- les équipements sportifs de proximité
- les équipements des établissements scolaires (collèges, lycées, universités, grandes écoles…)
- le patrimoine sportif des comités d'entreprises
- les campings privés, hôtels, restaurants… si les équipements sportifs considérés sont ouverts (à titre gratuit ou payant) à des personnes non clientes de l'établissement
- les espaces, sites et itinéraires de pleine nature.

Les équipements suivants ont été exclus du recensement :
- les équipements sportifs privés à usage exclusivement familial
- les équipements sportifs relevant du Ministère de la Défense, du Ministère de la Justice ou du Ministère de l'Intérieur
- les équipements sportifs situés dans les écoles primaires
- les installations(*) réservées à certaines catégories d'usagers :
  - centres de cure, de rééducation
  - centres de thalassothérapie
  - équipements de loisirs (mini-golfs, étapes sportives sur autoroutes…).

(*) L'équipement sportif est défini comme "une surface permettant, à elle seule, la pratique d'une ou plusieurs disciplines sportives". L'installation regroupe plusieurs équipements situés à la même adresse.